LE MAG EN LIEN AVEC LES HABITANTS DE LA VILLE

COMMENTRY

Ville de COMMENTRY

NUMÉRO 19 - MAI - JUIN 2018 // WWW.COMMENTRY.FR // VILLEDECOMMENTRY

VIE PUBLIQUE p.4
Quartier du Vieux-Bourg
La renaissance !

VIE PRATIQUE p.9
La Pléiade
fête ses 25 ans

EN DIRECT... p.16-17
Retour sur
le conseil municipal

SORTIR p.20-21
Les dates
à ne pas rater !

p.10

LE BUDGET COMMUNAL
COMMENT ÇA MARCHE ?

ÉDITO

Chères Commentryennes, chers Commentryens,

Début avril, le conseil municipal a voté le budget 2018 de notre ville.

Parce que la question budgétaire est plus que présente pour les ménages, j'en ai bien conscience, nous maintenons notre engagement de ne pas augmenter les impôts locaux, malgré des contraintes toujours fortes pour la collectivité.

Maîtriser le budget tout en pensant Commentry demain, tel est le challenge ! Depuis que j'ai intégré la municipalité en 2001, cela a toujours été ma ligne de conduite !

Notre budget 2018 est à l'image de mon leitmotiv avec un maintien des investissements pour améliorer votre cadre de vie : 807 000 € sont consacrés à la voirie, 217 900 € aux écoles, 428 600 € aux équipements sportifs.

Ma préoccupation principale est d'optimiser chaque dépense en pensant à l'intérêt général. Il faut donc faire des choix. Choisir, c'est agir mais pas forcément renoncer. Dans cette optique, les subventions aux associations n'ont pas été reconduites à l'identique. Cela ne veut pas dire que la Ville se désengage totalement. Bien au contraire. Elle reste toujours aux côtés du monde associatif puisque 461 367 € leurs sont destinés. L'ouverture prochaine de la Maison des associations, de la Jeunesse et des Sports est aussi la preuve concrète que Commentry ne délaisse pas ses associations. D'autres projets sont également sur la table : l'extension du gymnase Jean Pellez ou bien encore la réhabilitation des cours de terrains de tennis. Le CCAI a également fait l'objet d'un lifting pour accueillir au mieux les organisations syndicales ou politiques.

Alors, vous l'aurez compris, il n'est pas l'heure de sonner le glas. Et pour cause, l'été est presque là avec lequel des moments festifs et conviviaux vous attendent.

Pivot de l'activité culturelle de votre ville, La Pléiade souffle ses 25 bougies. Je lui souhaite un joyeux anniversaire ainsi qu'à toute son équipe. À la fois gardien de notre patrimoine local mais aussi outil de développement artistique, pédagogique et culturel, qui pourrait imaginer Commentry sans elle aujourd'hui ? En 25 ans, La Pléiade s'est fait un nom. Sa notoriété va bien au-delà de la commune et on ne peut que s'en féliciter. La fête n'en sera que plus belle.

Une autre réception se prépare également dans un quartier cher à mon cœur, le plus ancien de la Ville. La Place du Vieux-Bourg a bénéficié d'un programme de réaménagement remarquable, avec, cerise sur le gâteau, l'intégration de notre précieuse Fontaine Monumentale qui elle aussi vit une nouvelle jeunesse.

Autant de projets, de rénovations, de rendez-vous culturels qui pétillent aux quatre coins de la ville et qui participent à son attractivité.

Je ferai tout pour que Commentry continue d'être une ville où il fait bon vivre. Soyez rassurés !

Fernand Spaccaferri,
Maire de Commentry

Ville de COMMENTRY

www.commentry.fr // Villedecommentry

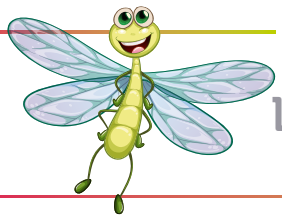

MÉMO

Les 5 infos utiles de Lilie

1 Une note importante à insérer sur votre agenda !

Les inscriptions à l'école de musique se prendront du mardi 5 juin au vendredi 8 juin de 13h30 à 18h et le samedi 9 juin de 9h à 12h – Venez muni d'un justificatif de domicile. Pour plus d'informations, contactez l'école de Musique au 04 70 64 55 96

2 La fête de la piscine

La Piscine de Commentry vous propose une fin de journée de fête et de découverte de ses diverses activités, vendredi 29 juin, de 18h à 22h : animation musicale, initiation aux activités (step, training...), présentation du programme d'activités 2018/2019 et initiation à la plongée. Pour plus d'informations, contactez La Piscine au 04 70 02 29 60.

3 Se souvenir du 8 mai 1945

Il célèbre la fin des combats en Europe de la Seconde Guerre mondiale. Place du 14-Juillet, la population est invitée au rassemblement à 10 heures, pour un départ du cortège à 10h30 jusqu'au Monument aux morts, où un hommage solennel sera rendu. C'est enfin au théâtre Alphonse Thivrier que la municipalité offrira aux participants le traditionnel vin d'honneur.

4 Filer à la braderie le 10 juin

L'union des commerçants de la comcom organise sa grande braderie dès 8h et jusqu'au soir, de la rue Jean-Jaurès jusqu'au rond-point Malraux. De nombreuses animations prévues (spectacle du FCEA place Martenot, concert de David Walter...) rythmeront la journée et accompagneront vos achats malins. Pour plus d'informations, contactez le 07 80 09 26 70 ou 06 43 64 51 97.

5 La journée de la Pologne dans les écoles !

Dans le cadre du jumelage entre la ville de Commentry et celle de Chojnow (Pologne), vendredi 18 mai, un menu polonais sera servi aux enfants des cantines : PASTASZCZYPIO RKOWA (œuf dur fromage blanc ciboulette), FASOLKA PRO BRETONSKU (haricots blancs saucisse Toulouse, saucisse Montbéliard et tomates concassées), SZARLOTKA (tarte sablée aux pommes).

Permanences du Maire

Le Maire et les adjoints reçoivent en mairie les Commentryennes et les Commentryens qui le souhaitent. Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous en appelant leur secrétariat au 04 70 08 33 31 ou en envoyant un courriel à : cabinetdumaire@ville-commentry.fr.

SOMMAIRE

EDITO p.2
MEMO p.3
A LA UNE p.4-5
VIE PRATIQUE p.6-9
DOSSIER p.10-13
EN DIRECT... DES QUARTIERS p.14-15
EN DIRECT... DU CONSEIL MUNICIPAL p.16-17
EN DIRECT... DE LA COMCOM p.18
EXPRESSIONS p.19
AGENDA p.20-21
D'ICI ET D'AILLEURS p.22
D'HIER A AUJOURD'HUI p.23

CADRE DE VIE

Quartier du Vieux-Bourg

La renaissance !

Les travaux arrivent à leurs termes et le quartier du Vieux-Bourg retrouve une nouvelle jeunesse. Une réhabilitation très appréciée par les habitants et usagers du quartier qui trouvent en ce nouvel aménagement plus de sécurité dans un cadre de vie propice au bien vivre ensemble. Privilèges pour ces derniers : voir trôner la fontaine monumentale, patrimoine haut combien symbolique de Commentry. Une inauguration est prévue le 9 juin où, entre autre, tous les habitants sont conviés.

La route de Malicorne est maintenant en zone 30 avec l'implantation de 2 plateaux traversants favorisant la sécurité aux abords de cette zone fréquentée par des enfants. La place est complètement transformée ; il n'y a en effet plus qu'une seule voie sortant sur la route de Malicorne dégageant ainsi la visibilité. L'ensemble du parvis de l'église retrouve une vocation piétonne, sécurisant la sortie de l'école primaire. Cerise sur le gâteau, la fontaine monumentale, patrimoine remarquable de Commentry, est mise en valeur au centre de cette place entourée par des dalles de type Volvic et de béton désactivé. Des stationnements sont organisés en périphérie autour du parvis avec l'installation de places « PMR ».

Les espaces verts ne sont pas oubliés : 8 arbres dont 2 gros platanes ont été plantés, et des nombreux massifs et autres haies viennent agrémenter l'ensemble. Notons également la création d'un nouveau parking le long de la rue Antoine Baury à proximité immédiate de l'école maternelle comprenant 12 places de stationnement, 1 place « PMR » et un stationnement pour minibus.

Aménagement du quartier du Vieux-Bourg
Montant des travaux : 527 739 €
Entreprises : S.A. Alzin – SDE03
Financements : Ville de Commentry : 343 518 €
Conseil Départemental : CCAB 147 221 €
Chaussée RD 37 000 €
Réhabilitation de la Fontaine monumentale
Montant des travaux : 38 415 €
Entreprises : MCRM – Les trois Taillants
Financements : Ville de Commentry : 25 485 €
Département de l'Allier : 10 930 € - Commentry-Montmarault Néris Communauté : 2 000 €
Coordinateur sécurité
Entreprise : Créa synergie

INAUGURATION

La place du Vieux bourg sera inaugurée le samedi 9 juin à 10h.
La municipalité invite tous les habitants et usagers du quartier. Le corps enseignants, les parents d'élèves sont bien entendu les bienvenus.
Un appel est aussi lancé auprès de tous les anciens élèves, anciens directeurs et professeurs de l'école de Vieux-Bourg afin de partager ce moment convivial et honorer le quartier du Vieux-Bourg constituant un noyau de l'histoire de Commentry.
Contact : cabinetdumaire@ville-commentry.fr

TRAVAUX

Des perturbations attendues avenue du Président Allende… mais pour la bonne cause !

Dans le cadre du Contrat Communal d'Aménagement de Bourg et de l'aménagement des entrées de villes, la commune de Commentry va réaliser un aménagement de voirie sur l'avenue du Président Allende, RD 998, portion comprise entre le rond-point du stade Municipal et le rond-point de la « Libellule ». L'opération sera réalisée en 2 tranches consécutives, l'une s'effectuant en 2018 concerne la portion entre le rond-point du stade municipal et la 2e entrée de la Cité Léon Lévy ; la seconde programmée en 2019 jusqu'au rond-point de la Libellule. Explications.

Les travaux se décomposent de la façon suivante :
- recalibrage de la largeur de chaussée de 7 à 6 m,
- réfection de la conduite d'eau potable et des branchements,
- reprise de la collecte des eaux pluviales,
- mise en place de stationnement bilatéral alterné avec chicanes,
- mise en place à chaque carrefour de plateaux traversants.

Ces 2 plateaux imposent une limitation de vitesse à 30 km/h (zone 30) et seront conformes aux prescriptions techniques actuelles.

Il est également prévu l'aménagement d'une voie latérale côté pair dite de déplacement doux, réservée aux piétons et cyclistes. De plus, des arbres d'alignement seront plantés à l'arrière des parkings.
En préalable à cet aménagement le Syndicat Départemental de l'Énergie de l'Allier va réaliser l'enfouissement des réseaux aériens sur l'ensemble de la rue.
Les travaux d'aménagements de voirie débuteront courant juin pour une durée de 4 mois environ. La circulation sera perturbée et exceptionnellement complétement coupée durant certaines phases de travaux.

Aménagement Avenue Président Allende
Budgets prévisionnels :
Budget général : 370 000 € HT
Budget eau : 100 000 € HT
Budget assainissement : 10 000 € HT
Financements :
Conseil Départemental : CCAB 111 000 €

LA DATE A RETENIR

26/05/18

3e édition de la Journée Citoyenne
Elle se tiendra de 8h30 à 12h.
Deux chantiers vous sont proposés : le nettoyage du bois de l'Agora ou les peintures au square du gymnase 1.
Plus d'infos : www.commentry.fr/actu/journee-citoyenne

RETOUR EN IMAGE

Prix jeune diplômé

Depuis 2015, la municipalité de Commentry met à l'honneur des jeunes commentryens ayant obtenu la meilleure note Départementale à l'issue de leur formation. En effet, la Ville de Commentry s'associe régulièrement à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Allier pour récompenser chacun de ces élèves méritants en leur remettant un prix. Un jeune commentryen vient à nouveau d'être récompensé. Retour sur la cérémonie.

La ville de Commentry est, cette année encore honorée par l'un de ses jeunes. Quentin BERTON, a en effet obtenu la meilleure note du département de CAP Boulanger.

Une réception a eu lieu en mairie samedi 17 février en présence de Fernand Spaccaferri, Maire de Commentry et des élus du Conseil Municipal pour remettre au jeune lauréat un prix d'une valeur de 100 €.
Pour rappel, la Ville de Commentry avait reçu selon le même principe :

- en 2015, Guylaine DUJON, CAP employé de commerce multi-spécialités,
- en 2016, Gaël RABRET, BTS Maintenance Industrielle,
- en 2017, Dylan BOURSEAUD, Bac Professionnel Technicien d'Usinage.

CITOYENNETÉ

Les élu.e.s à votre écoute

Afin de poursuivre dans les échanges avec la population, les élu.e.s vous proposent pour la troisième année consécutive de venir à leurs rencontres lors des rendez-vous au cœur du marché. Ils seront installés au pied de l'escalier de l'Hôtel de Ville, place du 14-Juillet les vendredis 4, 11, 18 et 25 mai et 1er, 8, 15 et 22 juin.

LA DATE A RETENIR

du 14/05 au 13/07

INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES

Vous souhaitez que vos enfants, scolarisés à Commentry, fréquentent les restaurants scolaires et/ou l'accueil périscolaire ?
***Du 14 mai au 13 juillet**, rendez-vous sur le site internet de la ville www.commentry.fr pour remplir un dossier d'inscription en ligne : Mon Espace Citoyen - je crée mon espace ou je m'identifie - Toutes les démarches Écoliers – Famille - Inscriptions Périscolaires 2018 - remplir le formulaire – valider en envoyant*
***Attention !** Pour les restaurants scolaires, aucune inscription ne pourra être prise en compte entre le 16 juillet et le 31 août 2018.*

AIDE SENIORS

Aide financière
pour les aînés les plus démunis

Les seniors sont au cœur des préoccupations du CCAS qui veille à répondre à leurs attentes. Une aide financière peut être délivrée deux fois par an sous conditions.

Les personnes âgées de 60 ans et plus habitant depuis plus d'un an sur la commune et percevant des ressources mensuelles inférieures ou égales à 944.42 € pour une personne seule et 1337.93 € pour un couple peuvent bénéficier d'une aide à l'occasion du VIJON en août.

Renseignements complémentaires au 04 70 09 70 70
Inscriptions avant le 30 juin 2018 muni de pièces justificatives auprès du C.C.A.S., 22 avenue Marx Dormoy à Commentry.

ACTION SOCIALE

Accompagnement au permis de conduire

Lorsque l'on recherche un emploi, la mobilité est un critère primordial. L'objectif de la Ville de Commentry est d'aider les demandeurs d'emploi à s'insérer plus rapidement sur le marché du travail. Aussi, depuis le printemps, elle propose en partenariat avec plusieurs entités du milieu social un dispositif accompagnant les commentryens à accéder au permis de conduire, sous conditions.

L'accompagnement au permis de conduire s'adresse aux personnes n'ayant auparavent jamais passé le permis, justifiant des démarches d'insertion professionnelle et résidents sur la commune de Commentry depuis au moins un an. Un cahier des charges est établi pour engager les bénéficiaires dans une démarche responsable.

Les candidats doivent s'engager entre autre à prendre en charge au minimum la somme de 180 € sur le coût total du permis de conduire. En contrepartie deux possibilités s'offrent aux bénéficiaires :

- effectuer 20 heures de bénévolat auprès de certaines associations
- demander une avance de 150 € remboursable sur 5 mois maximum.

Renseignements et prescriptions auprès des partenaires
CCAS de Commentry / Point Information Jeunesse de Commentry / Mission locale / Coup de main / Maison des Solidarités Départementales / Auto-école ECF.

SPORT SENIORS

Journée Sport Santé Séniors

Le sport, c'est bon pour la santé

Le Challenge Sport Santé Séniors est une manifestation qui peut se décliner sur 3 niveaux : Local, Départemental et Régional. Le Challenge Départemental 2018 sera organisé par le Comité Départemental des OMS de l'Allier, avec l'aide du Conseil des seniors de Commentry et le soutien du service des sports de Commentry. Cette finale se déroulera le jeudi 21 juin 2018 de 9h30 à 16h au stade Isidore Thivrier. Des équipes composées de 5 participants, âgés de 60 ans ou plus, se défieront sur 7 épreuves : lancer de balles sur cible, lancer de précision de boules de pétanque, lancer franc de basket, maintien de l'équilibre, relai de marche athlétique, marche rapide par équipe et une épreuve mystère.

Pour plus de renseignements : CDOMS de l'Allier
Tél : 06 86 88 54 17 - cdoms03@gmail.com

SALON

L'auto fait salon

Le samedi 2 juin, le site de l'Agora accueillera le quatrième rendez-vous de l'auto et des deux roues. De 10 heures à 18 heures, les exposants locaux seront présents pour proposer aux visiteurs des véhicules neufs, d'occasions ou bien disponibles à la location. Les partenaires financiers seront également de la partie pour accompagner les projets d'acquisition des visiteurs ; des véhicules de course et motos de prestige seront aussi exposés.
Au cours de cette journée, le CLSPD organisera une action prévention routière à grande échelle : un simulateur de retournement (voiture tonneau) sera en démonstration tout comme des lunettes de simulation des effets de l'alcool, un simulateur de temps de réaction, de deux et quatre roues motorisées, de déficit visuel, un jeu pour enfants…
La possibilité de se restaurer sur place fera de cette journée une agréable sortie familiale. Avec son Rendez-vous de l'Auto et des deux roues, la municipalité marque sa volonté de valoriser les professionnels du secteur et d'afficher son soutien au commerce local. Elle s'attache aussi à proposer à la population une animation de proximité entièrement gratuite. La buvette et la restauration seront assurées par un professionnel commentryen « La Pizza du Soleil ».
Entrée gratuite. Une tombola gratuite sera offerte par les exposants.

Contact : L'Agora – 04 70 64 49 09

CULTURE

La Pléiade fête ses 25 ans

C'est en Juin 1993 que l'espace Culturel La Pléiade a été inauguré et a ouvert ses portes au public. Et ce sera le vendredi 15 Juin 2018 que la médiathèque fêtera son quart de siècle en musique, chansons et histoires pour petits et grands.

Toute l'équipe se prépare pour fêter cet anniversaire. Des animations sont prévues à partir de 18 h 30 jusqu'à 23 h 00.

18 h 30-19 h 30 : Concert de l'Harmonie commentryenne dans le théâtre de plein air

20 h 00-21 h 00 : L'équipe de La Pléiade vous présente des histoires pour adultes et enfants, chansons et jeux de société.

21 h 00-23 h 00 : Concert de rock avec le groupe Let's go dans le théâtre de plein air de La Pléiade. Ces quatre garçons de Montluçon et des environs vont vous faire voyager jusque dans les années 50/60 aux sons des standards du Rock'n'roll et du Rockabilly ! Avis aux danseurs, fartez vos semelles. Un moment de pur bonheur assuré !

Une soirée festive à voir, à écouter, à jouer. Gratuit pour tous.
Restauration possible sur place.

Infos et réservations Espace Culturel La Pléiade, Place de la Butte, 03600 Commentry
Tél : 04 70 64 40 60

Florence Ferrandon-Deret

Adjointe à la Culture, au Patrimoine et à la Communication

1. Que représente pour vous un établissement comme la Pléiade sur le territoire Commentryen ?

Florence Ferrandon-Deret : La médiathèque est un lieu vivant et animé, un lieu d'échanges et de partage intergénérationnel au travers des lectures, des expositions et des spectacles proposés.

2. Depuis de nombreuses années, la Ville de Commentry est attachée à développer une programmation culturelle dédiée à ce lieu d'effervescence. Est-ce pour vous fondamental ?

Florence Ferrandon-Deret : Depuis 25 ans, différents adjoints à la culture se sont succédés et chacun, avec sa personnalité, a apporté une volonté politique et culturelle qui a permis de développer les acquisitions, les expositions d'artistes, les achats d'œuvres d'art.

3. La Pléiade, n'est-ce-pas aussi un outil qui met en lumière le Patrimoine de Commentry ?

Florence Ferrandon-Deret : Absolument, la salle du Patrimoine est réservée au passé social et industriel de Commentry et à l'œuvre de l'académicien Emile Mâle, historien d'art religieux, pour lequel la Ville organise le Prix Emile-Mâle depuis 1985. Par ailleurs, trois grandes expositions liées au patrimoine social et culturel de notre ville se sont déroulées à La Pléiade. La dernière en date « Histoire d'harmonies » en 2017 sur la mémoire musicale de notre territoire.

4. Florence, que souhaitez-vous pour La Pléiade ?

Florence Ferrandon-Deret : Avant tout, poursuivre cet élan de dynamisme en lien avec l'ensemble de l'équipe de La Pléiade.

Laurence Debowski

Responsable de la Pleiade

1. Laurence, vous fêtez vous aussi vos 25 ans. Comment se sont passées toutes ces années ?

Laurence Debowski : En 25 ans, on aurait pu penser que l'on finirait par se cantonner dans une certaine routine axée sur « le bien faire quotidien ». Mais, en fait, pas du tout ! Toutes ces années ont été marquées par une longue suite de défis relevés.

Le mot d'ordre, à La Pléiade, a toujours été de surprendre les lecteurs par la recherche d'animations originales pour adultes et enfants, issues d'idées récoltées en travail d'équipe. Les acquisitions, les préparations d'expositions, les spectacles ont toujours été faits dans ce sens.

2. Votre plus beau souvenir ?

Laurence Debowski : En 2009, la revue le Modergnat dresse un palmarès des médiathèques auvergnates. Il s'avère que La Pléiade arrive en première position, ce qui reste un souvenir sympa !

3. Avant de souffler les bougies, quels vœux souhaitez-vous formuler ?

Laurence Debowski : Je souhaite que tout ce qui est mis en place perdure mais surtout que les jeunes équipes ne soient pas bridées et puissent pleinement apporter leur pierre à l'édifice. Permettez-moi aussi d'avoir une pensée pour Annie Belœil, notre première bibliothécaire qui nous a mis en quelque sorte sur les rails pour ce long voyage culturel.

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur la page Facebook de la Ville à partir du 5 juin

FINANCES

Le budget communal
comment ça marche ?

En avril dernier, le Conseil municipal a voté le budget pour l'année 2018. Une étape importante et obligatoire ayant pour objectif de définir les actions à mener en matière d'investissement (projets, financements de travaux) et de fonctionnement (prévisions de rentrées d'argents et de charges).

Dans un contexte délicat où les collectivités subissent toujours les baisses des dotations de l'Etat, la Municipalité doit faire des choix, sans perdre de vue deux priorités : le bien-être et le service rendu aux commentryens.

Le Maire et la majorité ont choisi de poursuivre la politique d'investissement et de ne pas augmenter les taux des impôts locaux, tout en maîtrisant la dette.

FINANCES

Pour comprendre le budget 2018

Le budget fonctionnement…

Les recettes réelles

La commune perçoit les recettes suivantes (budget prévisionnel 2018) :

- ce que l'État nous verse (dotations, compensations, etc.) **333 300 €** (prévisionnel)
- ce que vous payez à travers vos impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti) / **3 261 191 €**
- ce que la communauté de communes nous reverse par le biais des attributions de compensation. En effet, dans le cadre de la fusion des deux anciennes com'com', Commentry Montmarault Néris Communauté est passée en fiscalité professionnelle unique. Cela signifie que désormais, la communauté de communes perçoit toute la fiscalité payée par les entreprises, et non plus les communes. Mais la com'com' reverse à ces dernières le même montant que ce qu'elles avaient perçu en 2017 / **7 597 325 €**
- Ce que payent les usagers des différents services communaux : accueil périscolaire, pauses méridiennes et restaurant scolaire, école de musique, piscine, etc. / **335 000 €**
- Ce que nous reversent les différents partenaires directs comme l'eau, l'assainissement, le CCAS mais également les autres collectivités locales comme la com'com, le département, la région et les autres établissements publics (CAF…) / **1 853 785 €**

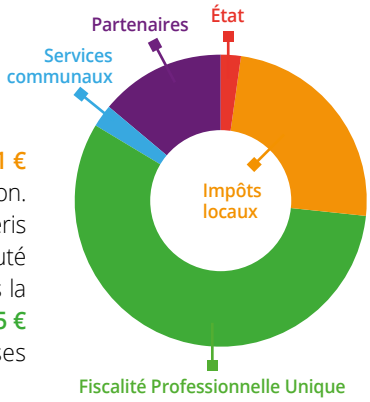

Les dépenses réelles

Avec l'ensemble de ces recettes, la commune doit payer :

- Les charges de personnel / **6 875 750 €**
- Les charges à caractère général (énergie, eau, fournitures, télécommunication, maintenance, petits travaux d'entretien, etc.) / **2 782 770 €**
- Les charges de gestion courante (contribution au SDIS, subventions au CCAS, à l'OMPAC, aux associations, au syndicat départemental d'énergie, etc.) / **1 579 800 €**.
- Les intérêts des emprunts communaux / **205 000 €**
- Remboursement fiscalité et charges exceptionnelles / **210 000 €**

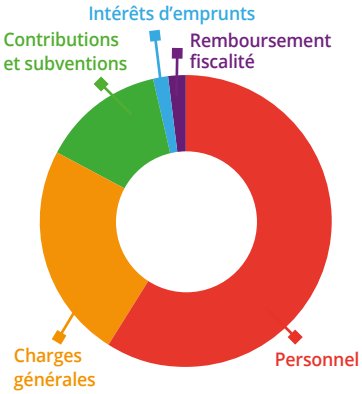

En investissement

Les recettes réelles

Elles permettent de financer les travaux :

- l'apport de la commune : **1 105 640 €**
- les subventions accordées par l'Europe, l'État, la Région, le Département : **1 043 640 €**
- le recours à l'emprunt : **800 000 €**
- la récupération de la TVA des travaux de l'année précédente : **400 000 €**
- la taxe d'aménagement : **16 000 €**

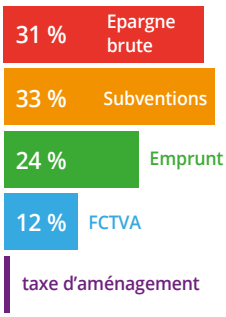

Les dépenses réelles

Avec l'ensemble de ces recettes, la commune doit payer :

- le remboursement du capital des emprunts : **755 000 €**
- les principaux travaux de l'année **2 384 200 €** : **424 500 €** (Chevantière) ; subvention à l'OPAC (**142 000 €**) ; équipement et travaux de voirie (**807 000 €**) ; équipement et travaux bâtiments scolaire (**217 900 €**) ; équipements et travaux bâtiments sportifs et culturels (**429 000 €**) ; autres équipements et travaux publics (**63 100 €**) ; équipements et travaux informatiques (**49 300 €**) ; urbanisme et immobilier (**50 000 €**) ; matériels (**196 400 €**) ; publications (**5 000 €**).

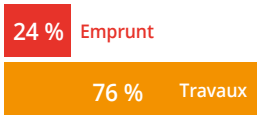

Bon à savoir : D'autres services municipaux relèvent de budgets annexes, avec leurs propres recettes qui financent pour tout ou partie leurs propres dépenses, comme l'Agora qui s'équilibre à 476 000 €, le Libellus à 65 000 €, le lotissement de la Chevantière à 1 152 600 €, l'eau à 3 281 650 €, l'assainissement à 2 403 700 €.

INTERVIEW

Sylvia Aucouturier

Adjointe déléguée aux finances et rapporteur général du budget

1. Après 3 ans d'exercices constatez-vous une évolution dans le budget communal ?

Je pense qu'il est important de souligner les efforts importants que chaque adjoint dans sa délégation ainsi que tous les services municipaux ont réalisé ces dernières années pour optimiser les coûts de fonctionnement et les charges de gestion courantes de notre commune, tout en garantissant un service de qualité. Ils représentent sur ces 3 ans* une baisse de 1 145 215 euros. Je tiens à ce titre à les saluer.

2. On entend souvent parler de baisse des dotations de l'État ? Est-ce toujours le cas ? Pouvez-vous nous donner quelques exemples ?

La Dotation Globale de Fonctionnement que l'État accorde aux collectivités est destinée à l'entretien des routes communales, des bâtiments des écoles et à des missions du service État Civil. Pour cette année, elle est de 269 490 euros. En 2017, nous avons perçu 349 501 euros ! Faites le calcul !

Suite au désengagement de l'État au détriment des collectivités, nous devons quotidiennement trouver des alternatives. Pour 2018 par exemple, la suppression des Emplois Aidés constitue pour les collectivités une réelle difficulté. Autre exemple, les communes ont désormais pour compétence la gestion des PACS, qui auparavant étaient confiée au Tribunal de Grande Instance et ceci, sans financement ni aide supplémentaire. Il nous faut donc trouver des solutions en interne pour que les usagers bénéficient d'un service public optimal.

3. Globalement, quelle est votre ligne de conduite ?

J'ai toujours privilégié la rigueur dans la gestion des affaires de la Ville avec pour objectif de dégager une capacité d'épargne la plus importante possible afin d'investir dans les projets dont Commentry a besoin. Nous disposons d'un autofinancement qui s'élève à 281 €/habitant alors que sur le plan national on est plutôt de l'ordre de 213 €/habitant selon les derniers chiffres publiés en 2016.

Nous continuons à garder un bon rythme en matière d'investissement sans aggraver la dette de la commune. Nous investissons pour l'avenir des commentryens en engageant des travaux importants : amélioration de notre assainissement, mise en conformité du barrage de Bazergues, réalisation d'un bassin d'orage au carrefour des Pêches qui permettra un traitement de la totalité des eaux usées du centre-ville, et réalisation d'un nouveau quartier à la Chevantière.

4. La suppression de la taxe d'habitation est un sujet qui fait débat. Qu'en pensez-vous ?

La suppression de la taxe d'habitation est compensée par l'Etat à l'euro près en 2018. Mais pour être franche, je m'interroge pour la suite, sachant que l'État a déjà diminué des compensations par le passé comme celle correspondant à la taxe professionnelle, alors qu'il s'était engagé sur un maintien constant. Une collectivité ne peut malheureusement pas se priver de ce type d'impôt local. La taxe d'habitation sur Commentry représentera 1 668 458 € de recette soit 12 % des recettes.

1

Extension de la vidéoprotection à la Piscine, au Lycée Geneviève-Vincent et à la maison des associations
Coût : 39 500 €
Subventions* : 7 800 €

2

Aménagement de la maison des associations et ses extérieurs
Coût : 767 894 €
Subventions* : 491 134 €

3

Aménagement de l'avenue du Président Allende (tranche1)
Coût : 444 000 €
Subventions* : 133 200 €

4

Réfection du Pont Vert
Coût : 50 000 € (participation de la commune aux travaux du département)

5

Aménagement école Edith Busseron (ascenseur et mise aux normes PMR)
Coût : 200 000 €
Subventions* : 50 000 €

Les projets 2018

6

Construction salle de Gymnastique
au gymnase Jean Pellez
Coût : 450 000 € (ventillés sur 2 exercices)
Subventions* : 283 421 €

11 Lotissement de la Chevantière
Coût : 525 700 €

7

Rénovation terrain de tennis extérieur
stade Isidore Thivrier
Coût : 54 000 €
Subventions* : 13 542 €

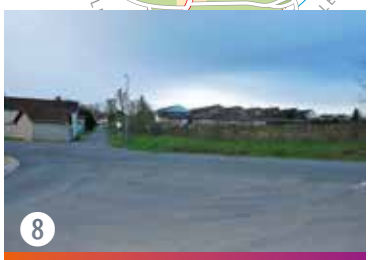

8

Construction bassin d'orage
rue des Pêches
Coût : 806 329 €
Subventions* : 403 165 €

9

Mis en séparatif de l'assainissement rue
de l'Embarcadère
Coût : 73 000 €
Subventions* : 58 500 €

10

Travaux mise en conformité
du barrage de Bazergues
Coût : 1 950 000 €
Subventions* : 487 500 €

*Montants des subventions annoncés sous réserve d'attribution

EQUIPEMENT ASSOCIATIF ET SPORTIF

Maison des associations... ça avance !!

Si l'extérieur commence à prendre tournure, l'intérieur n'est pas en reste non plus. L'ancienne piscine municipale se transforme pour laisser place à la future maison des associations, de la jeunesse et des sports.

Du côté du bâtiment

Les ouvrages de la future maison des associations avancent à grands pas. Le bâtiment se transforme, les travaux de couverture sont achevés, les ensembles menuisés extérieurs sont en place.

Les aménagements intérieurs vont prendre le relais pour pouvoir achever ce nouvel équipement.

Du côté des extérieurs

Les abords du futur équipement ont été totalement pensés. Ce sont les équipes du Centre Technique Municipal qui ont œuvré sur cette partie avec brio. Dans un premier temps il a été procédé à l'arrachage des haies et divers aménagements de l'ancienne piscine. Cet aménagement se programme en 2 tranches ! 2018 sera consacrée au parvis de la maison des associations, et 2019 à l'espace de loisirs, regroupant un Street plazza pour skate et un plateau multi-sports (foot, basket, hand...).

EQUIPEMENT SPORTIF

Terrain synthétique pas de panique

Depuis ces dernières semaines, des reportages pointent du doigt la conformité des terrains synthétiques à l'étranger. Une polémique qui s'étend sur le territoire national et qui occasionne un questionnement légitime sur le local. Le grand public et plus spécifiquement les utilisateurs des terrains synthétiques de Commentry sont en droit de s'interroger. C'est pourquoi la municipalité tient à rassurer la population.

Les élus et les techniciens de la ville de Commentry n'ont pas attendu la diffusion des reportages médiatiques portant sur le sujet des granulats pour évaluer la dangerosité ou non de son équipement.

Alors, présente-t-il des risques ? En ce qui concerne Commentry la réponse est clairement non.
En effet, le terrain est neuf et répond à toutes les normes en vigueur (réglementation européenne 1907/2006). Par ailleurs, avant sa mise en service, il a été contrôlé par l'organisme indépendant, Novarea. Ce dernier a indiqué à la collectivité que les granulats sont très en dessous des normes autorisées.

La municipalité et les services municipaux opèrent une veille permanente en lien avec l'Association Nationale des Elus en charge du Sport. De son côté, Fernand Spaccaferri, Maire de Commentry, a tenu à adresser un courrier à Madame la Préfète de l'Allier.

Pour résumer, il n'y a pas plus de risques à jouer sur un terrain synthétique et encore moins sur celui de Commentry que sur un terrain en herbe recevant des traitements chimiques. Mais là aussi, la commune répond aux normes de la loi Labbé dans le cadre du zéro phyto.

QUARTIER

Les vestiaires du gymnase Jean Pellez relookés

Le conseil municipal du 19 novembre 2014 a autorisé M. le Maire à signer un contrat de ville en veille active dont l'un des objectifs est de favoriser la cohésion sociale, d'agir en faveur de la jeunesse et de prévenir la délinquance. Aussi un chantier éducatif s'est déroulé du 12 au 17 février 2018 mobilisant 6 jeunes de 15 à 20 ans.

Il avait pour but de lutter en particulier contre l'abandon de la scolarité, les difficultés d'insertion professionnelles, les difficultés sociales et familiales, la consommation d'alcool et favoriser l'insertion. Ce chantier a été réalisé avec deux éducateurs de l'association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (A.D.S.E.A.) dans des locaux municipaux avec l'intervention d'un technicien municipal.

Pour mener à bien ce projet, la ville de Commentry a ouvert les portes d'un des vestiaires sportifs du gymnase Jean Pellez, qui s'est vu relooké avec succès.

SERVICE DES EAUX

Remplacement des compteurs d'eau potable

Les agents d'exploitation du réseau d'eau potable réalisent comme chaque année une campagne de renouvellement des compteurs d'eau potable (environ 200) de plus de 12 ans. Ces compteurs sont désormais équipés d'une « cyble » radio permettant notamment la relève du compteur à distance. Actuellement 58 % du parc de compteurs est équipé de modules radio. Ceci n'empêche pas malgré tous les agents de vérifier la conformité de votre point de comptage.

Réunion publique

ON VOUS DIT TOUT SUR ...

« On vous dit tout sur... **Le schéma de développement communal** »
Le samedi 19 mai, à 10h, le Théâtre Alphonse Thivrier accueille une réunion publique portant sur l'étude réalisée dans le cadre du schéma de développement communal.
L'occasion pour les étudiants du DSA de l'école d'architecture de la ville et des territoires à Marne la Vallée de présenter leur concept et d'échanger avec la population aux côtés des élus sur notamment la revitalisation du centre bourg de Commentry.

Dans cette rubrique, nous revenons sur des décisions prises en conseil municipal. Nous vous rappelons que le compte rendu est affiché sur panneau à côté de la mairie et aussi téléchargeable sur le site Internet de la commune.

Le conseil municipal est chargé de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (loi de 1884). Il vote le budget, il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides ou des subventions. En amont, les dossiers soumis au vote lors du conseil municipal sont étudiés en commissions. Elles sont au nombre de quatre :

- Finances, administration, services publics, économie ;
- Travaux, logement, urbanisme quartiers, sécurité ;
- Solidarité, jeunesse, famille, séniors, scolarité ;
- Animation, associations, sports, culture, patrimoine.

Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre. L'ordre du jour, fixé par le maire, est communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos.

Conseil municipal du 4 avril 2018

Détermination des taux d'imposition

Chaque année les taux d'imposition directe locale sont votés lors d'un Conseil municipal en application des dispositions de l'article 1639A du code général des impôts et de l'article L1612-2 du Code général des collectivités territoriales.
Conformément à ce qui avait été envisagé à l'occasion du Débat d'Orientations Budgétaires 2018. Les taux des impositions communales proposés pour l'année 2018 sont les suivants :

	TAUX 2017	TAUX 2018
Taxe d'habitation	20,95 %	20,95 %
Foncier Bâti	16,56 %	16,56 %
Foncier non Bâti	44,89 %	44,89 %

Répartition des subventions

La Ville de Commentry s'appuie sur un milieu associatif très actif, c'est pourquoi, la commune soutient ces initiatives locales qui contribuent à l'accompagnement de certains publics, à l'animation de notre ville et au développement du sport pour tous.

L'ensemble des subventions représente un montant global de 461 367,30 euros hors les subventions et participations spécifiques.

Convention de partenariat avec l'OPAC

Considérant les missions dévolues à l'OPAC dans le domaine du logement social aussi bien en termes de réhabilitation que de constructions de logements neufs sur le territoire de la commune ainsi que les opérations d'aménagement en particulier du centre-ville, le Conseil municipal reconduit pour une durée de 1 an, du 1er janvier au 31 décembre 2018, la convention de partenariat établie entre les deux parties qui détermine leurs engagements réciproques et fixe les modalités financières que la commune s'engage à verser à l'OPAC.

Avenant modificatif à la convention d'objectifs avec l'ASFC rugby

Afin d'accompagner les associations sportives qui concourent à l'animation de la vie locale, la Commune de Commentry soutient son tissu associatif financièrement. Pour plusieurs d'entre elles, cet accompagnement prend la forme d'une convention pluriannuelle type qui fixe les modalités de versement et les objectifs des clubs. Lors du Conseil Municipal du 30 novembre 2016, une convention a été passée avec l'ASFC Rugby pour les saisons 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.
Depuis un an, l'ASFC s'est développée, notamment grâce à la création en septembre 2018 d'une section féminine cadette et sénior.

C'est à ce jour la seule offre féminine de sport collectif en compétition, sur le territoire, sur ces tranches d'âge. Cette nouvelle activité a un impact significatif sur le budget du club puisque ces championnats respectifs nécessitent des déplacements supplémentaires et lointains. Compte tenu de cette nouvelle offre et des surcoûts engendrés, nous proposons d'accompagner financièrement cette initiative par une subvention spécifique pour cette section féminine de 750,00 €.

Bilan analytique de la Piscine en 2017
Il a été présenté au Conseil municipal le bilan analytique de la Piscine :

Le tableau des charges et des recettes de la Piscine en 2016 et 2017 :

En euros	2016	2017
Charges de personnel	300 496	332 222
Dont accueil : Titulaires / saisonniers	115 533	120 742
Dont MNS : Titulaires / saisonniers	131 303	160 850
Dont encadrement	25 312	25 889
Dont Commentry Néris Natation	12 031	9 163
Dont entretien extérieur	16 317	15 578
Charges à caractère général	386 826	392 698
Dont énergie (facture du 01 /01 au 31/12/17)	134 279	138 190
Dont Eau et produits de traitements (montant des consommations d'eau pour renouvellement bassin et ECS)	28 539	29 678
Dont exploitation (contrat de maintenance Dalkia)	134 105	130 549
P2 / P3 LOCATION DSP RESEAU CHALEUR dont assistance AMO	22 188	31 099
Dont fonctionnement courant	61 187	56 906

Total charges d'exploitation	687 322	724 920
Charges financières	376 210	375 297
Dont charges des intérêts d'emprunt	134 835	126 151
Dont annuités en capital de la dette	241 375	249 146
Total charges	1 063 532	1 100 217
RECETTES ENTREES (Produits vendus du 1/01 au 31/12 /2017)	151 437	152 180
DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE		1 140
Reste à charge pour la ville de COMMENTRY	912 095	946 897
Reste à charge sans les charges financières pour la ville de COMMENTRY	535 885	571 600

Tableaux des investissements pour la piscine en 2016 et en 2017

En euros	2016	2017
Dépenses d'investissement		9 748
Dont auto laveuse	0	2 304
Dont coffre-fort	0	3 588
Dont réparations suite au cambriolage		3 857
Recettes d'investissement	0	6 391
remboursement assurance		6 391

Actualisation de la tarification des services municipaux
Il a été proposé au Conseil municipal de délibérer sur l'actualisation de la tarification des services municipaux. Le tarif est maintenu pour l'Agora, le vélodrome, les anim'jeunes, l'accueil de loisirs périscolaires et l'école municipale de musique. Une augmentation est votée à compter du 1er septembre 2018 pour la Piscine et la restauration scolaire.

Modification du tableau des effectifs
Une convention de mise à disposition partielle du directeur général adjoint de Commentry-Montmarault-Néris Communauté avait été mise en place pour permettre à ce dernier d'assurer les fonctions de directeur général des services de la commune de Commentry.
L'agent ayant pris la pleine mesure de ses fonctions et donné entière satisfaction, il est proposé de le recruter à temps plein dans la Collectivité. Afin de mettre en œuvre cette décision, il est nécessaire de créer un poste d'attaché.

Convention CAF
La politique d'action sociale familiale des Caisses d'Allocations Familiales s'articule autour de plusieurs axes :
- Renforcer le développement de l'offre d'accueil des jeunes enfants en direction de toutes les familles et de tous les territoires,
- Contribuer à la structuration d'une offre « enfance et jeunesse » adaptée aux besoins des familles,
- Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants,Favoriser l'intégration sociale des familles dans leur environnement et contribuer à la cohésion sociale sur les territoires.

Dans ce cadre, un financement prestation de service Accueil de loisirs (Alsh) « Périscolaire » et « Accueil Adolescent » peut être accordé aux structures qui mettent en place des services au bénéfice de l'ensemble des familles, en accordant une attention particulière à celles avec des revenus modestes, notamment par le biais d'une politique tarifaire adaptée.
Deux des prestations communales peuvent bénéficier de ce type de financement : les accueils de loisirs périscolaires et les actions « anim'jeunes ». La CAF de l'Allier propose donc de signer des conventions d'objectifs et de financement prestation de service Accueil de loisirs « Périscolaire » et « Accueil Adolescent » pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2021

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 30 mai à 20 h 00, salle du conseil municipal, Hôtel de Ville.

INTERCOMMUNALITE

www.cmnc03.fr

le nouveau site internet pour Commentry-Montmarault-Néris Communauté

Commentry Montmarault Néris Communauté a inauguré le 5 mars dernier son nouveau site internet. L'ensemble des acteurs et associations du territoire des 33 communes était ainsi convié pour l'occasion à l'Espace Claude Capdevielle à Montmarault. En présence de maires et élus de la communauté, le Président Bruno ROJOUAN et Bernard MARTIN Vice-Président en charge du Tourisme et de la Communication ont accueilli l'ensemble des invités et rappelé qu'à l'heure de la fusion des 2 communautés de communes ce nouvel outil était indispensable.

- Pour tout savoir sur la comcom : son organisation, ses compétences, ses actualités, son « Économie », ses « services », son « environnement », son « cadre de vie » mais aussi « Tourisme », « Culture et Patrimoine » : www.cmnc03.fr

- Pour se faire connaître : Vous êtes une entreprise ? une association ?... vous souhaitez être visible et accéder à votre « fiche » pour l'alimenter, la modifier et la mettre à jour ? Rendez-vous sur la page d'accueil et cliquez sur « Créer un nouveau compte ».

- Pratique : vous souhaitez payer vos factures en ligne ? Rendez-vous en première page du site sur le TIPI ! Vous souhaitez annoncer une manifestation ? Rendez-vous sur www.tourisme-montmarault.com et remplissez le formulaire.

Pour tout renseignement, contacter la maison du tourisme à Montmarault au 04 70 07 39 21

JEUNESSE

L'été sera chaud aux Galibots !

L'Accueil de loisirs Intercommunal Les Galibots fonctionnera tout l'été du lundi 9 juillet au vendredi 31 août 2018 pour les enfants de 4 à 14 ans (et 3 ans scolarisés dans la limite des places disponibles). L'inscription se fait à la semaine. Les activités débutent à 9h et se terminent à 17h30. Les enfants peuvent être accueillis de 7h30 à 9h et de 17h30 à 18h.

Des activités au top !

Une équipe d'animation diplômée vous prépare un panel d'activités toujours aussi diversifiées !!!

Des activités manuelles et d'expression, des ateliers sportifs, des grands jeux, des sorties extérieures, des stages avec intervenants ou encore des mini – camps de 2 à 5 jours !

Rendez-vous pour les inscriptions qui seront prises du 19 au 26 mai.

Renseignements aux galibots par tel : 04 70 09 38 17 ou par email : lesgalibots@orange.fr

Permanence de bureau tous les mercredis en période scolaire de 7h30 à 18h.

Commentry pour tous

Budget en trompe- l'œil.

Le budget 2018 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 043 640 € grâce au maintien de l'attribution compensation de la Com/Com. Or celle-ci accuse une baisse d'environ 20% de ses recettes économiques. Si cette baisse est confirmée et répercutée en proportion sur les dotations de compensation de chacune des communes de l'EPCI, cela se traduira par une baisse des recettes de fonctionnement d'environ -1 200 000 € pour Commentry. Les recettes de fonctionnement de notre commune ne couvriraient alors plus les dépenses de fonctionnement. L'autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement serait alors négatif d'environ -156 000 € et la situation financière de la commune catastrophique. Nous sommes donc sous la tutelle financière et politique de la Com/Com. Face à cela, le premier adjoint nous reproche d'être alarmistes et annonce que la Com/Com a les moyens de payer durant deux ans ! Deux ans... et après, la majorité municipale espère un miracle ? Miracle bien légitime, puisqu'elle n'a pas hésité à engager plus de 16 000 euros sur la seule réfection du calvaire du Vieux Bourg. Bien qu'attachés à la conservation du petit patrimoine, nous ne pouvons pas cautionner de tels niveaux de dépenses, d'autant plus que la collectivité est, paraît-il, à la recherche de constantes économies. Nous ne sommes pas non plus favorables à la construction d'un espace de diffusion de 700 places à l'Agora, considérant que notre commune, compte tenu de sa taille, est suffisamment équipée et qu'il y a bien d'autres priorités.

La majorité municipale a délibérément abandonné la commission générale de présentation du budget, ne nous communique pas les informations concernant le dossier des transferts de compétences eau et assainissement ainsi que le schéma directeur du centre ville pourtant inscrit à notre programme. Notre groupe a également été écarté de la possibilité de représenter la commune lors du jumelage avec la Pologne. La majorité a préféré payer le voyage à deux de ses élus, pourtant déjà indemnisés...

Commentry de toutes nos forces !

Lors de la dernière séance du Conseil municipal le 4 avril, le groupe d'opposition «Commentry pour tous» a une nouvelle fois demandé de pavoiser le fronton de l'hôtel de Ville du Commentry par le drapeau rouge le 1er mai.

C'est une habitude pour l'opposition de renouveler ce type de requête. En effet, en 2016 une réponse écrite avait déjà été adressée stipulant que le Conseil d'Etat avait statué au contentieux le 27 juillet 2005 en rappelant que «le principe de neutralité des services publics s'oppose à ce que soient apposé sur les édifices publics des signes symbolisant la revendication d'opinions politiques, religieuses et philosophiques».

Compte tenu du changement de Maire, Monsieur Bourdier aurait eu tort de se priver de cette nouvelle sollicitation qui nous le rappelons se situe en dehors des lignes de la légalité. Est-ce pour piéger le nouveau magistrat ? Ou est-ce pour le plaisir de jouer le rôle de Calimero ?
Mais est-ce en effet trop injuste de refuser cette requête illicite ? La réponse est clairement non.

Dans cette démarche, n'y voyez pas une quelconque agressivité ni un désintéressement au monde ouvrier. Bien au contraire.
Plutôt que de pavoiser, la majorité préfère le concret en confortant les investissements sur le territoire commentryen et en soutenant l'artisanat local.
En effet, la rénovation du calvaire de la Place du Vieux-Bourg ne nous fait pas rougir. Il a été décidé de confier cette tâche à un artisan local qui se bat tous les jours pour vivre de son travail et forme un apprenti afin que se perpétue son savoir-faire. L'artisanat français doit être valorisé et il a une valeur. L'artisanat souffre trop du discount et de la concurrence « du pas cher trop cher ».

Alors, si ce n'est pas aux collectivités de montrer l'exemple, à qui cela appartient-il ?

Agir au quotidien plutôt que de pavoiser, notre choix est vite fait !

COMMENTRY - Le mag en lien avec les habitants de la ville
Directeur de la publication : Fernand Spaccaferri
Directrice de la rédaction : Carole Lamoine Dubost
Ont participé à la rédaction : Carole Lamoine Dubost - Yannick Zulawinski – Thierry Kwasny – Laurence Debowski
Ligne graphique : Agence Turbulences - corinne@turbulences.fr
Composition et mise en page : Agence XXI Communication - jcf@21communication.com
Impression : Typocentre - commercial@typocentre.fr
Distribution : Association Coup de Main // Tirage : 4 700 exemplaires
Dépôt légal à parution // Crédits photos : Y. Zulawinski/Ville de Commentry - Carole Lamoine Dubost - Adobe Stock
Mairie de Commentry – Place du 14 juillet – 03600 COMMENTRY – Tél. 04 70 08 33 30 - communication@ville-commentry.fr
Toute l'actualité de la commune sur www.commentry.fr et Villedecommentry
Certains éléments de ce magazine peuvent être modifiés en dernière minute. Ce document est distribué à titre d'information et non contractuel.

Envie de sortie, de culture, de se défouler… demandez le programme !

Du 10 mai au 23 juin

Exposition « clin d'œil »

A l'espace culturel la Pléiade, exposition de photos montage de Frédéric Sinturel. Ce sont les situations bien réelles issues de notre environnement qui intéressent l'artiste. Une fois cadrées, photographiées et extraites de leur contexte, elles donnent lieu à des images poétiquement décalées.

☛ Renseignements :
La Pléiade : 04 70 64 40 60

Vendredi 18 mai

Fête des mères

Toute la matinée, l'union des commerçants et artisans de Commentry-Néris-les-Bains organise une distribution de roses chez les commerçants adhérents.

Vendredi 18 mai

Caroline Vigneaux

Salle de l'Agora, à 20h30, one woman show de Caroline Vigneaux. Après avoir « quitté la robe » devant 250 000 spectateurs, l'ex-avocate revient avec son nouveau spectacle ! On y retrouve son style et sa marque. Autrement dit un humour intelligent, une plume acérée et originale, un sens comique inné, un don pour composer des personnages, un goût pour la truculence et l'excès mais sans jamais tomber dans la vulgarité…

☛ Renseignements réservations :
L'Agora – 04 70 64 49 09

Dimanche 20 mai

Broc jouets et vêtements enfants

L'amicale du Clos des Acacias organise de 8h à 19h sur le parking du pôle Arc-en-Ciel une journée broc jouets, vêtements enfants et puériculture.

☛ Renseignements et inscriptions:
Tél : 06 43 64 51 97
ou 04 70 64 60 21

Samedi 26 mai

Autour d'un café/chocolat

Le Point Information Jeunesse propose aux jeunes dès 15 ans un échange sur le thème « comment partir en vacances entre potes ? ». De 10h à 12h, au PIJ. Gratuit.

☛ Renseignements :
Point Info Jeunes
04 70 09 26 36

Samedi 26 mai

Les clarinettes dans le monde de Disney

Salle de l'Agora, à 18h30, spectacle proposé par la classe de clarinettes accompagnée par les élèves des classes d'éveil musical, Orphéon éveil et des scolaires commentryens. Quelques exemples de morceaux : Aladin, le Roi lion, les Aristochats, le livre de la jungle… Entrée libre

☛ Renseignements :
Ecole municipale de musique
04 70 64 55 96

Samedi 2 juin

Salon de l'auto et du 2 roues

Sur le site de l'Agora, de 10h à 18h, 4e salon de l'auto et du 2 roues : véhicules neufs, d'occasion ou de locations, exposition de véhicules de course et motos de prestige, présence de partenaires financiers, démonstrations de sécurité routière…

☛ Renseignements :
L'Agora – 04 70 64 49 09

Vendredi 8 juin

Soirée Guinguette Barbecue

Soirée verrière à la salle de l'Agora, à 20h30.

☛ Renseignements :
L'Agora - 04 70 64 49 09

Envie de sortie, de culture, de se défouler... demandez le programme !

Samedi 9 juin

Musiques du monde

A 20h30 au théâtre Alphonse Thivrier, l'Atelier CeltiJazz du Conservatoire de Montluçon, sous la direction de Pascal Benedetti nous transportera sur les terres Irlandaises et sous le soleil d'Argentine. La Chorale Sol Mineur nous interprétera ses chants du Monde...
Nous terminerons ce voyage par l'Europe du Sud sous les mélodies des Balkans avec la «Fanfare des Balkans» menée par Aurélien Pommiers.

☛ Renseignements : Ecole municipale de musique
04 70 64 55 96

Dimanche 10 juin

Braderie-Vide Grenier

En centre ville, toute la journée, braderie-vide grenier de l'union des commerçants et artisans de Commentry-Néris-les-Bains. Animations du FCEA place Martenot, participation de David Walter.

☛ Renseignements :
07 80 09 26 70 ou
06 43 64 51 97

Vendredi 15 juin

25 ans de la Pléiade

A l'espace culturel la Pléiade, programme d'animations dans le cadre des 25 ans : 18h30, concert de musique classique de l'Harmonie commentryenne, à 20h, chansons et jeux de société pour enfants et à 21h, concert rock'n roll avec le groupe Let's GO.

☛ Renseignements :
La Pléiade – 04 70 64 40 60

Mercredi 9 mai

Don du Sang

A l'Agora, de 15h à 19h : Collecte de sang organisée par l'association pour le don du sang.

☛ Renseignements :
06 71 95 63 50

Samedi 23 juin

Autour d'un café/chocolat

Le Point Information Jeunesse propose aux jeunes dès 12 ans un échange sur le thème « un projet, une idée ? ». De 10h à 12h, au PIJ. Gratuit.

☛ Renseignements :
Point Info Jeunes
04 70 09 26 36

Vendredi 29 juin

Fête de la Piscine

La Piscine de Commentry vous propose une fin de journée de fête et de découverte de ses diverses activités. De 18h à 22h, animation musicale, initiation aux activités (step, training...), présentation du programme d'activités 2018/2019 et initiation à la plongée.

☛ Renseignements : La Piscine
04 70 02 29 60

Samedi 30 juin

Fête et portes ouvertes de l'école de musique

* de 14h à 15 : portes ouvertes : rencontre avec les professeurs et possibilité d'essayer les instruments de l'école de musique

* de 15h à 19h : prestations de toutes les classes de l'école et concert de l'Harmonie pour finaliser cette belle journée. Participation de l'APEC.

☛ Renseignements :
Ecole municipale de musique
04 70 64 55 96

Mai /Juin

Rencontres sportives

Au stade Synthétique, match de football
Samedi 26 mai à 20h : CFC / Cournon

Au stade Annexe
Samedi 9 juin : tournoi rugby toucher
Vendredi 16 juin : FESTIFOOT

* hors vacances scolaires

➡ *place centre ville de Chojnow*

Amitié franco-polonaise
une ouverture sur le monde !

Depuis plus de 10 ans, Commentry et Chojnow tissent des liens particuliers qui se traduisent par des échanges culturels et sportifs fructueux avec pour chef d'orchestre le comité de Jumelage. Début mai, une délégation commentryenne se rendra en Pologne pour célébrer le 10e anniversaire de l'association.

Commentry Magazine a souhaité rencontrer Christophe Zulawinski, son président depuis 2013, afin de revenir sur cette dernière décennie.

Christophe Zulawinski, pouvez-vous nous rappeler comment est née cette volonté de jumeler la ville de Commentry à la ville de Chojnow en Pologne ?

D'un point de vue historique un lien très fort lie Commentry à la Pologne. Dans les années vingt, les polonais sont arrivés pour travailler. Après la Libération, certains ont regagné leur pays, mais d'autres ont choisi de rester ici.

Mais les prémices du jumelage n'arriveront que 70 ans après, à la suite d'une rencontre sportive entre l'USPC foot et une équipe polonaise de 1re division recherchant un lieu de stage dans l'Allier. Au sein de l'équipe Jerzy Kosinski nous a invité pour une rencontre sportive au mois de mai 1991. Pari relevé, trois mois après, nous étions en Pologne ! Puis dans les années 1995, l'USPC organisait un tournoi. Cette fois-ci, c'est une équipe de Chojnow qui a fait le déplacement. Depuis on ne s'est plus jamais quitté ! En 2001, Christian Dubreuil qui fut par la suite président fondateur de l'association concrétise l'idée de Jean-Louis Gaby de constituer un comité de jumelage.

Après quelques années d'échanges et de partenariat, un comité de jumelage et d'amitiés internationales naît officiellement en 2008 à Commentry. Quels sont vos plus beaux souvenirs en son sein ?

J'en ai nécessairement plusieurs en lien avec les voyages. Le premier souvenir qui me vient à l'esprit, c'est la visite de l'usine de fabrication manuelle de boules de Noël à Chojnow. Là-bas tout est fait main. L'usine regroupe des métiers ancestraux comme des souffleurs de verre. Toutes les décorations sont également faites à la main.

Par ailleurs, ce qui m'a toujours frappé, c'est le savoir-faire des Polonais en matière d'accueil. C'est véritablement un art de vivre chez eux.

Début mai, une délégation commentryenne part en Pologne. Quel est le but de ce voyage ?

Le Comité de jumelage de Commentry organise en effet un voyage du 1er au 9 mai à Chojnów. Le but est de favoriser les échanges physiques. Seront présents aux côtés des membres du comité et des élus du conseil municipal, 15 élèves du Lycée Geneviève Vincent, des membres de la chorale Sol Mineur ainsi que des représentants du conseil des séniors, du conseil des jeunes, du conseil citoyen et de la Gaulle commentryenne.

Quels sont les projets à venir ?

Nous en avons plein... mais c'est le temps qui nous manque pour tous les mener à bien.

J'aimerais organiser une randonnée en Pologne qui porterait l'appellation « La Commentryenne » dont le but serait de promouvoir nos produits locaux et régionaux.

Nous devons aussi réfléchir à l'accueil d'une nouvelle délégation polonaise à Commentry dans la continuité du voyage de 2018.

J'ai aussi la volonté de faire découvrir les produits locaux de Chojnow aux commentryens en participant physiquement aux événementiels de Commentry.

Christophe, êtes-vous personnellement attaché à ce pays ?

Oui, j'y suis très attaché. Et pour cause. Mes grands-parents étaient polonais. Ils sont arrivés en 1921 à Commentry pour venir travailler dans les mines.

Votre spécialité polonaise préférée ?

La charcuterie et... la vodka ! Que je consomme avec modération bien sûr ! N'en doutez pas !

➡ *l'échange franco-polonais lors du voyage en 2013*

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur la page Facebook de la Ville à partir du 27 avril

PATRIMOINE

La fontaine Monumentale **renait de ses eaux !**

Dès le début du XIXe siècle, face à l'explosion démographique, les grandes villes construisent des aqueducs et des fontaines pour approvisionner en eau potable la population mais aussi le secteur artisanal. Commentry ne fait pas figure d'exception puisqu'elle aussi se voit dotée d'une fontaine monumentale en 1864.

Sa majesté La fontaine Monumentale

La fontaine Monumentale en pierre de Volvic a été édifiée en 1864 au centre de la place du Marché, appelée aujourd'hui place du 14 Juillet.

Elle comprenait un motif central surmonté d'une énorme vasque. Quatre jets d'eau se déversaient en permanence dans un bassin circulaire en lave de Volvic. Le tout était entouré d'un anneau pavé à la périphérie duquel s'élevaient huit grosses bornes où il était possible de s'asseoir et d'attacher des chevaux.
La vasque au sommet fut ensuite remplacée par un bec de gaz ouvragé dont le pied était orné d'une armature en fer forgé.
Tout en continuant son service, elle voit se construire fièrement devant elle l'Hôtel de Ville de 1892 à 1897.
Alimentée par les eaux de la Chevantière, cette fontaine monumentale resta sur la place du 14 Juillet jusqu'en 1920.

Un nouvel emplacement

Sur décision du Conseil municipal, la fontaine se voit attribuée un nouvel emplacement en 1920. C'est en novembre de la même année qu'elle fut transportée au Champ de Foire, pour vivre paisiblement sa vie de fontaine en rafraichissant les passants.

Une troisième vie qui coule de source

Aujourd'hui, on peut dire qu'une troisième vie lui est offerte puisqu'elle est installée place du Vieux-Bourg. Sa mise en valeur a été étudiée par les services de la Ville de Commentry avec le souci du respect de son histoire.
Elle est raccordée au réseau d'eau et bénéficie d'un éclairage à la hauteur de son embellissement.

Toutes les conditions sont réunies pour que les jeunes écoliers chantent comme il se doit « A la Claire fontaine... » à la sortie de l'école. Que cela vous soit permis vous aussi !

(Source : presse locale non datée).

Ville de
COMMENTRY

Rendez-vous au coeur du Marché 2018

Rencontres avec les élu.e.s

Venez rencontrer vos élu.e.s sur le marché
de 10h à 12h tous les vendredis de mai à juin

Vendredi 4 mai	Vendredi 1er juin
Vendredi 11 mai	Vendredi 8 juin
Vendredi 18 mai	Vendredi 15 juin
Vendredi 25 mai	Vendredi 22 juin